LETTRE D'ENTENTE 2020-2023 – NUMÉRO 01

ENTRE D'UNE PART :
LA FÉDÉRATION DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS DE CÉGEP (FEC-CSQ)
Ет
D'autre part,
LE COMITÉ PATRONAL DE NÉGOCIATION DES COLLÈGES (CPNC)
Concernant le perfectionnement provincial prévu à la clause 7-1.02 (ANNÉE 2021-2022)

PERFECTIONNEMENT PROVINCIAL

En vertu de la clause 7-1.02, les parties nationales déterminent les montants à distribuer en perfectionnement et identifient les collèges bénéficiaires.

Aux fins de la présente, les parties retiennent les données du Système de gestion des données d'élèves au collégial (Socrate) et les allocations confirmées 2020-2021 transmises à la FEC-CSQ le 3 février 2022.

Pour l'année 2021-2022, les parties nationales s'entendent sur la répartition des montants disponibles selon les critères prévus au Tableau 1.

Les parties conviennent que les collèges bénéficiaires du fonds de perfectionnement provincial de même que les montants qui leur sont alloués sont présentés dans le Tableau 2.

Pour l'année 2021-2022, les montants à répartir entre les établissements dont les syndicats sont affiliés à la FEC-CSQ sont établis en fonction des ressources allouées à chaque établissement pour l'année 2020-2021 et sont présentées au Tableau 3.

Lettre d'entente 2020-2023 n° 01 FEC-CSQ 3

TABLEAU 1

+

1. Nombre total d'enseignantes et d'enseignants (ETC) : 2006,29

2. Somme à distribuer : 2006,29 ETC X 75,00 \$ 150 471,75 \$

Moins : Somme distribuée aux collèges du Groupe I : 0,00 \$

Montant total à distribuer pour les autres groupes : 150 471,75 \$

3. Valeur de l'ETC pondéré, pour les groupes II, III, IV et V :

Montant total à distribuer pour les autres groupes
Total de l'allocation pondérée

150 471,75 \$ = 50,122331

TABLEAU 2

Répartition du fonds provincial par collège	Allocation	19466 1950	Valeur relative	Montant fixe Groupe I	Allocation pondérée	Montant distribué par collège	
Nom du collège	2020 - 2021					2021 - 2022	Bénéficiaire
Baie-Comeau	76,57	5	5,00	0,00	382,85	19 189,33	19 189,33 \$
Champlain			,,,,,	5,55	,,,,,,		, +
- Campus de Lennoxville	95,64	2	1,00	0,00	95,64	4 793,70	4 793,70 \$
Drummondville	199,67	2	1,00	0,00	199,67	10 007,93	10 007,93 \$
Gaspésie et des Îles	83,39	5	5,00	0,00	416,95	20 898,51	30 431,77 \$
- Pavillon Gaspésie anglophone	15,80	5	5,00	0,00	79,00	3 959,66	
- Sous-centre des Îles-de-la-Madeleine	22,24	5	5,00	0,00	111,20	5 573,60	
Matane	84,29	5	5,00	0,00	421,45	21 124,06	23 592,58 \$
- Centre matapédien d'études collégiales	9,85	5	5,00	0,00	49,25	2 468,52	
Rimouski	213,69	4	3,00	0,00	641,07	32 131,92	40 101,37 \$
- Institut maritime du Québec	43,45	4	3,00	0,00	130,35	6 533,45	
- Centre matapédien d'études collégiales	9,55	4	3,00	0,00	28,65	1 436,00	
Rivière-du-Loup	100,16	3	2,00	0,00	200,32	10 040,51	10 212,93 \$
- CEC du Témiscouata	1,72	3	2,00	0,00	3,44	172,42	
Sorel-Tracy	100,08	2	1,00	0,00	100,08	5 016,24	5 016,24 \$
Victoriaville	121,20	2	1,00	0,00	121,20	6 074,83	7 125,89 \$
- École du meuble et bois ouvré (coll.)	11,77	2	1,00	0,00	11,77	589,94	
- École du meuble et bois ouvré (Montréal)	9,20	2	1,00	0,00	9,20	461,13	
Total pour les collèges bénéficiant du fonds provincial	1 198,27			0,00	3 002,09	150 471,75 \$	150 471,75 9

TABLEAU 3

Nombre total d'ETC alloué à l'enseignement régulier

Nom du collège	Total ETC
Baie-Comeau	76,57
Bois-de-Boulogne	226,21
Champlain	
- Campus de Lennoxville	95,64
Drummondville	199,67
Gaspésie et des Îles	83,39
- Pavillon Gaspésie anglophone	15,80
- Sous-centre des Îles-de-la-Madeleine	22,24
Gérald Godin	94,66
Matane	84,29
- Centre matapédien d'études collégiales	9,85
Rimouski	213,69
- Institut maritime du Québec	43,45
- Centre matapédien d'études collégiales	9,55
Rivière-du-Loup	100,16
- CEC du Témiscouata	1,72
Sainte-Foy	487,15
Sorel-Tracy	100,08
Victoriaville	121,20
- École du meuble et bois ouvré (coll.)	11,77
- École du meuble et bois ouvré (Montréal)	9,20
Total ETC	2 006,29

EN FOI DE QUOI, les parties nationales ont signé à Montréal, ce 11e jour du mois de juillet 2022.

POUR LE COMITÉ PATRONAL DE NÉGOCIATION DES COLLÈGES (CPNC)

POUR LA FÉDÉRATION DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS DE CÉGEP (FEC-CSQ)

Mélissa Paquin, présidente

Lucie Piché, présidente

Nathalie Gaulin, vice-présidente par intérim

Youri Blanchet, vice-président